



Communiqué N°002/2026/PAN

Portant Convocation d'une Plénière

Le Président de l'Assemblée nationale convie l'ensemble des Honorables Députés à une Plénière, le **Samedi 17 Octobre 2026, à 15 heures précises**, dans l'hémicycle du Palais du Peuple.

Cette séance plénière sera consacrée à la délibération sur l'Accord de Prêt, conclu entre le Gouvernement de la République de Guinée et les Banks of Africa United Kingdom PLC, AL AHLI Bank of kuzait K.S.C.P, Africa Finance Corporation, First Abu Dhabi Bank PJSC, Bank of Africa Banque offshore, ABC Islamic Bank E.C, relatif au Projet de Construction et de Bitumage de la Route Nationale Labé-Tougué (148,860Km sur les RN27 et RN28) y compris la bretelle Banti-Koubia (11,443km sur la RN34) en béton bitumineux et du pont sur le Bafing (200ml).

Sont conviés à prendre part à cette séance plénière :

- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Monsieur le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale ;
- Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger ;
- Madame la Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- Monsieur le Ministre des Infrastructures ;
- Monsieur le Ministre du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement ;
- Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement durable ;
- Madame la Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Monsieur le Ministre des Transports ;
- Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;



Hémicycle du Palais du Peuple, Commune de Kaloum
BP : 414 Conakry, République de Guinée
Tél : (+224) 629 29 99 99
E-mail : contact@an.gov.gn / Site Web : www.an.gov.gn





- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Chefs des Missions diplomatiques, consulaires et des Organisations internationales accrédités en République de Guinée ;
- Mesdames et Messieurs les Maires des 13 Communes de Conakry ;
- Monsieur le Président du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI) ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance (ANLC-PBG) ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Centrales syndicales ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Mesdames et Messieurs les Anciens membres du CTRN, du CNT de 2010 et du CNT de 2022 ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 16 Octobre 2026

